La Dépêche de l'Aube

www.ladepechedelaube.org

Hebdomadaire de la fédération de l'Aube du Parti Communiste Français N°1797 du 1er mars 2024 - Prix : 1,20 €

Romilly - Clinique Pays de Seine

LES ÉLU.ES DE GAUCHE S'ADRESSENT AU MINISTRE DE LA SANTÉ

Face à l'inquiétude provoquée par l'annonce de la mise en redressement judiciaire de la Clinique Pays de Seine, et l'ouverture de l'appel d'offre à reprise, les Élu.es du groupe d'opposition de gauche " Ensemble pour Romilly " ont sollicité, dans un courrier du 23 février, l'intervention de Frédéric Valletoux, Ministre délégué en charge de la Santé :

Les élus de gauche proposent l'intégration des services de la clinique à l'hôpital public, marquant une approche de soins pérenne et complète.

PAR ***LDA***

Monsieur le Ministre,

Nous, Conseillers municipaux de la Commune de Romilly-sur-Seine, avons l'honneur de vous adresser la présente afin d'attirer votre attention sur la situation préoccupante de la Clinique Pays de Seine du groupe AVEC, un établissement de santé établi sur notre territoire.

En effet, la clinique Pays de Seine a récemment été soumise à une procédure de redressement judiciaire, mettant en péril les emplois de 50 salariés et suscitant des préoccupations quant à la pérennité des services de santé dans un bassin de vie qualifié de désert médical. Cette situation rappelle de manière édifiante le cas de la clinique privée Saint-Coeur de Vendôme, également affiliée au groupe AVEC.

Confrontée à des défis similaires, la maternité de cette dernière a été reprise au sein du centre hospitalier de Vendôme-Montoir. Une décision annoncée par le Président de la République le 25 avril 2023, démontrant l'efficacité d'une intervention prompte pour préserver l'accès aux services obstétriques dans la région, malgré les circonstances difficiles.

Dans ce contexte, nous sollicitons respectueusement votre intervention en faveur de la reprise de l'activité de la Clinique Pays de Seine par le Groupement Hospitalier Aube Marne. L'engagement du Groupement Hospitalier Aube Marne en tant que repreneur potentiel représente une opportunité significative pour préserver le pôle chirurgical ainsi que la maternité.

Dans le cadre de recherche de solutions, si l'Agence Régionale de Santé devait apporter un soutien financier, nous privilégions l'orientation vers le renforcement du pôle public de santé. Nous sommes convaincus que la reprise par le Groupement Hospitalier Aube Marne constituerait un atout majeur pour assurer la continuité des soins et la préservation des emplois locaux.

Nous vous prions donc de bien vouloir encourager le Groupement Hospitalier Aube Marne à se porter candidat pour reprendre l'ensemble de l'activité de la clinique, ainsi que tous les agents qui y travaillent.

Nous sommes conscients de l'importance de votre implication dans la préservation de l'offre de santé et espérons que vous prendrez en considération notre demande.

Nous vous remercions sincèrement pour l'attention que vous porterez à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Féthi CHEIKH, *Conseiller municipal et Communautaire de Romilly sur Seine*

Gaelle ROME, *Conseillère municipale de Romilly sur Seine*

Eric TOTEL, *Conseiller municipal de Romilly sur Seine*

Marie-José CORMILLOT, *Conseillère municipale de Romilly sur Seine*

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

KURDISTAN : UNE RÉVOLUTION DE FEMMES

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, nous avons échangé avec la porte-parole du Conseil Démocratique Kurde-France (CDK-F), Berivan Firat, sur le rôle, des femmes kurdes. Rôle atypique dans cette région du monde.

Berivan Firat à Kobanê

PAR GISÈLE MALAVAL

« La femme a un rôle majeur dans la société kurde, même si des traditions archaïques, féodales, sont encore omniprésentes dans certaines régions kurdes. On sait que l'avancement d'une civilisation est lié à la lutte pour la liberté et la mise en avant du rôle des femmes.

Les exemples ne manquent pas dans la Révolution française, la Révolution bolchevique, la Résistance française, même si, à la sortie, le rôle des femmes a été minimisé voire effacé. Mais nous savons aussi que sans la liberté des femmes, la société ne peut être libre. C'est pourquoi nous investissons pour la liberté des femmes, à tous les échelons, avant d'investir pour la liberté de la société. Pour nous, la révolution menée par les Kurdes est une révolution des femmes avant d'être celle de toute la société.

La femme est la première à être exploitée, sous-rémunérée et aussi sous-estimée pour son rôle primordial dans l'éducation des enfants et donc dans la préparation de l'avenir de la société. De ce fait les femmes ont toutes les raisons de vouloir briser les chaînes qui les emprisonnent, et une femme qui s'est libérée par la lutte ne permettra plus à aucune force de l'enchaîner.

Après 50 ans de lutte, le peuple kurde a pu constater que ce sont les femmes qui font avancer la lutte et qui sont les plus déterminées à apporter le changement.

Le projet politique

La révolution dont nous parlons passe par une révolution des mentalités, avec un projet politique : celui d'une confédération* démocratique, féministe et paritaire, écologique et multiethnique. Qui mieux que les femmes qui ont réussi à briser les codes imposés peut mettre en place ce projet de vivre-ensemble avec les autres habitants des terres sur lesquelles les Kurdes vivent depuis des millénaires ?

Cette révolution a déjà vu le jour dans le nord et l'est de la Syrie, au Rojava et à Kobanê. Cette révolution, ce vivre-ensemble, est bien là et continue de s'implanter sur nos terres avec l'espoir d'amener la paix dans la région. Mais sans les femmes, cette révolution n'aurait pas vu le jour. La révolution kurde est une révolution des femmes. »

** les 37 millions de Kurdes vivent sur 4 états-nations, l'Irak, la Turquie, l'Iran, la Syrie.*

L'HUMEUR

DE GISÈLE MALAVAL

SI NON VIS PACEM*...

E. Macron, qui se rêve stratège à longue portée, avait déjà proposé en octobre 23, à Jérusalem, la création d'une coalition régionale et internationale pour *« lutter »* contre le Hamas. Aucun succès. Il vient de récidiver lors d'une conférence de chefs d'états européens à Paris en annonçant qu'il n'y avait *« pas de consensus aujourd'hui pour envoyer [...]des troupes au sol. Mais en dynamique, rien ne doit être exclu. Nous ferons tout ce qu'il faut pour que la Russie ne puisse pas gagner la guerre. »* Bel effort scénique, affolement général, et toujours aucun succès : tous les participants de cette conférence ont été unanimes à rejeter ses propos. ... Le vice-chancelier allemand Robert Habeck a immédiatement déclaré qu'il n'y avait *« aucune possibilité »* d'envoyer des troupes terrestres en Ukraine, et ne s'est pas privé de souligner que la France devrait au contraire fournir plus d'armes à Kiev... Stéphane Séjourné, le ministre des Affaires étrangères, s'est évertué ensuite à expliquer qu'il pouvait s'agir d'actions de déminage, d'informatique ou de production d'armes sur le territoire ukrainien, *« sans franchir le seuil de la belligérance »*. Participer à la guerre sans faire la guerre, trop fort !

Comme le fait remarquer Daniel Durand, président de l'Institut de Documentation et de Recherches sur la Paix, partout où l'on a poussé les solutions militaires dans les conflits de ces vingt dernières années, elles ont été en échec (Afghanistan, Irak, Sahel...). De plus, E. Macron, en écartant la solution diplomatique, ne respecte pas le droit international et l'article 1 de la Charte des Nations Unies qui impose à toutes les parties et à toutes les grandes puissances en particulier de régler les conflits par la diplomatie. Mais qu'est-ce que le droit international, qu'est-ce que la sécurité internationale, qu'est-ce que la paix, face aux lobbies militaro-industriels ?

** Si tu ne veux pas la paix...*

CONFERENCE

Upopaube Universite Populaire

L'ABONNEMENT 2024 À LA DÉPÊCHE DE L'AUBE VOTRE MEILLEUR SOUTIEN

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je joins mon réglement (pour 52 numéros)

Abonnement de soutien : ☐ **40 euros**

Abonnement : ☐ **20 euros**

À retourner à La Dépêche de l'Aube 22ter, av. Anatole-France 10000 - TROYES

TROYES
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

les Mousquetaires

Producteurs D'ICI

TOUS UNIS AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX

Intermarché

ECOUTEZ-VOIR !

Ce qui nous chatouille & nous grattouille

LE RÉVISIONNISME DES RÉVISIONNISTES

Ils étaient là : Le Pen et Bardella à la panthéonisation des Manouchian, des Vingt et Trois. En octobre 2022, fêtant les 50 ans du FN (devenu RN), Marine Le Pen lançait : *« Nous n'avons pas à rougir de notre histoire »*. Sidérants et, surtout, préoccupants les propos dans La Croix, la veille de la cérémonie, de Jean-Yves Camus, codirecteur de l'Observatoire des radicalités politiques de la Fondation Jean-Jaurès : *« On peut difficilement accuser Marine Le Pen d'être pétainiste, antisémite, néofasciste… Il en va de même pour Jordan Bardella* […]. *De toute évidence, cette histoire qui est celle du FN n'est pas la sienne »*. Ébouriffant certificat de virginité historique !

Alors que, le jour d'avant, on s'apprêtait à veiller les corps sacrés au Mont-Valérien, Le Pen et Bardella rencontraient Alice Weidel, la co-présidente de l'AfD*, parti d'extrême droite allemand, dont le projet de *« remigration »* (expulsions massives de personnes étrangères ou d'origine étrangère) a créé un électrochoc et des manifestations monstres Outre-Rhin. Weidel a mis les pendules au pas de l'oie : on a échangé sur plein de questions, on a les mêmes solutions, s'est-elle réjouie sur son compte « X » (ex-Twitter). AfD, sous surveillance de l'Office fédéral de protection de la Constitution qui estime qu'il y a *« suffisamment d'indications factuelles d'efforts anticonstitutionnels au sein de l'AfD »*. Les chiens ne font pas des chats.

J.-Y. Camus n'a pas couru en solitaire dans le *« révisionnisme des révisionnistes »*. Sylvain Boulouque dans l'Express du 15/02, prétend, lui, que les Martyrs auraient parlé, sans même avoir été torturés, car *« les photographies […] ne montrent pas de marques de souffrances physiques ou psychiques sur les visages »*. L'histoire est écrite par les vainqueurs, a dit Brasillach. Ils rêvent des lauriers de la victoire. Unis et sans concession, repoussons-les dans le fumier de leur l'histoire.

Rémi

* *Alternative für Deutschland.*

CULTURE - LUTTES

ژن، ژیان، ئازادی

JIN, JIYAN, AZADÎ - FEMME, VIE, LIBERTÉ

COURRIER DES LECTEURS

TORPILLAGE DU POUVOIR D'ACHAT

Monsieur le Président de la République,
Je viens de recevoir de votre sous-marin étatique d'attaque nucléaire une énième torpille qui vient à nouveau transpercer à nouveau ma très modeste embarcation (de vie), qui prend l'eau déjà depuis plusieurs mois, alors qu'elle est toujours à la recherche d'une côte, d'un port où l'on vit heureux, rassuré, apaisé, vivant !
Votre dernière torpille, avec son nouveau guidage filaire de vos lois anti-sociales et anti-humaines, a bien atteint sa cible : affaiblir l'équipage, le soumettre et le priver de Liberté !
Et quelle dernière torpille !… la douloureuse facture d'EDF-GDF ! Alors que je vis seul et en plus pour un hiver plutôt très doux !
Révolté à sa vue, intelligent et militant, j'ai pris le temps d'analyser le trou à ma coque non-blindée (comme la vôtre), avec un hotliner d'EDF, aimable, patient face à ma révolte agressive.
Voici mon cher Président, un état des lieux des avaries et mon commentaire comparatif :
- Ma facture habituelle (EDF-GDF) pour 2 mois d'hiver (déc-fév 2022-2023) = environ 300 €
- Ma dernière facture pour ces 2 mêmes mois, d'un hiver doux = 492 € !!!!
Soit un total de 39% d'augmentation de charges face à votre généreuse augmentation de ma retraite de 5% !
Pourtant j'ai tout fait depuis octobre 2023 pour anticiper cette facture-torpille attendue : je me suis imposé des restrictions drastiques de chauffage, de douches plus courtes dans la salle de bain ; et même en me lançant dans l'allumage (et la création !) de dizaines de bougies allumées quasiment tous les jours dans mon salon pour faire beau (sic !) mais surtout pour limiter le déclenchement du thermostat qui gère la chaudière à… gaz. Etonnant non ?
Tout cela, Monsieur le Président de la République, pour atteindre un objectif d'économie (forcée) de mes énergies utilisées, soit notez-le bien, moins 10% pour l'électricité et mieux, moins 16% sur le gaz (soit 51 m3 en moins comparativement à la même période que décembre-février 2023)
Je réduis tout et vous, vous augmentez tout ! Bravo !!!
Je vous vois bien comme un bon adepte du Kapital ! Nous n'avons vraiment pas les mêmes valeurs, ni les mêmes vues sur la gestion des richesses en France !
Courrier dressé à : M. le Président de la République, M. le Pdt du Sénat, Mme la Pdte de l'Assemblée Nationale etc….

Dominique Collin

LES VERITES DE LA MALICE

JEAN MOULIN EFFACÉ

Le Maire d'Arcis-sur-Aube et son Conseil municipal unanimes ont décidé de supprimer le nom de Jean Moulin de la place éponyme. Ils l'ont remplacé *« suite à des demandes d'Arcisiens »* par celui de Sapinville, nom qui qualifie aussi le quartier et son histoire. Le Maire est coincé entre deux mémoires. Il cherche un nouveau lieu pour déplacer la stèle Jean Moulin et montrer son attachement à ce héros inaltérable. La FNDIRP de l'Aube a demandé un entretien au Maire pour l'aider à dénouer la crise. Pour rappel, Arcis a voté à 60 % pour le RN. Ce n'est pas le moment de masquer le sacrifice de ceux qui nous donnèrent la liberté en 1944. Arcis a eu 7 déportés dont 2 femmes et des internés. Leur martyre mérite une mémoire active.

Philippe Pichery a exprimé sa colère devant la suppression de l'allocation spécifique de solidarité qui pourrait coûter 10 millions au département. Les autres départements eux aussi sonnent l'alarme. Gabriel Attal juge que cette allocation est une *« trappe à inactivité »* traduisez par : les chômeurs sont des fainéants ! L'art de ces dirigeants est d'insulter les gens en même temps qu'ils les mettent sur la paille.

Jean Lefèvre

L'ACTU DES LUTTES

PCF
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Le PCF soutient l'appel unitaire des syndicats et associations féministes, et les revendications du collectif « Grève féministe » et appel à manifester en cette journée internationale des droits des femmes.

Manifestation à Troyes
le 8mars 14H00
Place Jean Jaurès

ANNONCES LÉGALES

DISSOLUTION ANTICIPEE

BENDIMERAD INVEST
Société Civile Immobilière
Au capital de 500 euros
Siège social :
1 Impasse des bordes
10100 CRENEY PRES TROYES
RCS TROYES 529 742 207

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 30/11/2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/11/2023 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, M. Abdelkrim BENDIMERAD demeurant à CRENEY PRES TROYES (10150) au 1 impasse des bordes, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au à CRENEY PRES TROYES (10150) au 1 impasse des bordes, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES. Mention sera faite au RCS : TROYES.

Pour avis,

SC "DES CHAINETS"
Société en cours
de liquidation
Capital social : 750 €
Siège social : 23 rue Simart –
10000 TROYES
RCS TROYES 351 166 947

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2023, la collectivité des associés de la société civile "DES CHAINETS" a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20 décembre 2023 et sa mise en liquidation amiable.
Elle a autorisé Monsieur Jean-François MARTIN a démissionné de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Louis DEBELLE, demeurant 6 rue Surgale – 10000 TROYES, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au 23 rue Simart – 10000 TROYES, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.

Pour avis, Le Liquidateur.

EARL JACQUINOT
Au capital de 54 000 €
Siège social :
14 rue du Faubourg de la Fontaine
10130 BERNON
326 150 935 RCS TROYES

L'assemblée générale extraordinaire du 9 février 2024 a décidé de transférer le siège social à COUSSEGREY (10210), voie de Bailly.
Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce de TROYES où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, la gérance

TRANSFERT DE SIEGE
HORS RESSORT (greffe D'arrivée)
LA FOUCHEROISE
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 Grande Rue
55500 FOUCHERES-AUX-BOIS
814 555 314 RCS BAR LE DUC

Aux termes d'une AGE en date du 24/01/2024, il a été décidé de transférer le siège social du 4 Grande Rue, 55500 FOUCHERES-AUX-BOIS au 4 Place Saint Julien, 10170 VALLANT SAINT GEORGES, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de BAR LE DUC sous le numéro 814 555 314 RCS BAR LE DUC fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de TROYES. La Société, constituée pour 99 années à compter du 06/11/2015, a pour objet social :
- l'acquisition de tous biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
- l'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société,
- l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société et un capital de 1 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Lydia DROUIN, demeurant 4 place Saint Julien, 10170 VALLANT SAINT GEORGES.

Pour avis, la gérance

SAFY EVENTS
SAS au capital de 6 500 €
Siège social : 51 Grande Rue
10270 MONTAULIN
RCS TROYES 882 469 091

L'assemblée générale extraordinaire du 22/12/2023 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 31/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur PLOMPEN Paul, demeurant 21 RUE JULES FERRY, APT A4, 10600 LA CHAPELLE ST LUC et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce TROYES.

PLOMPEN Paul

EARL VIGNES BEUGNEUX
Exploitation agricole
à responsabilité limitée
au capital de 9 000,00 Euros
porté à 600 000,00 Euros
Siège social : 6 rue des Ponts -
10110 BUXEUIL
513 836 270 RCS TROYES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 30 décembre 2023 a décidé d'augmenter le capital social de 591 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, le portant ainsi de 9 000 euros à 600 000 euros.

Pour avis La Gérance

AL SAADA
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 euros
Siège social :
305 RUE FAUBOURG CRONCELS
10 000 TROYES
TROYES B 899 362 479

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de ladite société. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
Madame Doriane ISELE demeurant 14, Place Saint NIZIER (TROYES - 10 000) est nommée liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé 305, Rue Faubourg CRONCELS (TROYES - 10 000). C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis et mention,
Mme Doriane ISELE Liquidateur

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Dénomination sociale : AL SAADA
Forme : SASU en liquidation
Siège social :
305, Rue Faubourg CRONCELS
10 000 TROYES
Capital social : 500,00 €uros
Numéro SIREN : 899 362 479
RCS : TROYES

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2023, les associés ont :
– approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
– donné quitus au Liquidateur, Madame Doriane ISELE, pour sa gestion et le décharge de son mandat,
– prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
Radiation au RCS de TROYES.

Pour avis et mention.

SAADA SASU
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
64 Rue du 8 mai 1945
10 000 TROYES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05 février 2024 (à Troyes), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination sociale : SAADA
Siège social : 64 rue du 8 mai 1945, 10 000 TROYES
Objet Social : Achat-revente Import et export des produits d'origine orientale ou d'origines diverses,
Commerce de gros et de détail de tous produits cosmétiques de tous les pays, Commerce de tout type de produits non réglementés.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 000 €uros
Président : Madame ADOUM CHIGUIFFE SADIYE, née le 22 décembre 1970 à N'DJAMENA de nationalité Française demeurant au 64, rue du 8 mai 1945 10 000 TROYES.
Immatriculation de la Société au RCS de Troyes.

Pour avis La Présidente

SCI ROUTE DE BRAGELOGNE
Société civile immobilière
au capital de 450 €
Siège social : 30 rue du Lavoir
10800 LES BORDES AUMONT
RCS TROYES 798.673.679

Aux termes d'un acte reçu par Me Emilie BERARDO notaire à MALIGNY le 29 novembre 2023, Mme Marine DUJANCOURT a déclaré démissionner de ses fonctions de gérant. Les associés lui ont donné quitus de sa gestion.
En remplacement, Mr Benjamin Jean Joseph DUJANCOURT, demeurant à VILLIERS LE BOIS (10210) 6-8 route de Bragelogne a été nommé. Lequel a déclaré accepter ses nouvelles fonctions.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de TROYES.

Pour insertion, Le Gérant

La Dépêche de l'Aube
www.ladepechedelaube.org

Société nouvelle La Dépêche de l'Aube 22ter, av. Anatole-France 10000 - TROYES Tél.: 03 25 73 32 82 - Fax: 03 25 73 84 13 - Mail : ladepechedelaube@wanadoo.fr - SARL au capital de 300 €. Durée : 99 ans - Gérant-directeur de la publication : Jean LEFEVRE - Associés à parts égales : Jean Lefèvre, Anna Zajac, Hugues Petitjean, Pierre Mathieu, Geneviève Delabruyère - Inscription Commission Paritaire n° 0224 C 87550 - Abonnements : 1 an = 20 €- Régie, publicité, petites annonces : La Dépêche de l'Aube - Imprimerie LA DEPÊCHE DE L'AUBE 22ter, av. Anatole-France 10000 - TROYES.